



Traité Maasser Chéni

Michna 4 - Chapitre 5

כִּיצַד פּוֹדִין גֹּטַע רְבָעִי?
מֵנִיחַ אֶת הַסֵּל עַל פִּי שְׁלֶשָׁה, וְאוֹמֵר:
כָּמָה אָדָם רוֹצֶה לְפָדוֹת לוֹ בְּסֵלַע עַל מִנַּת לְהוֹצִיא יְצִיאֹת
מִבֵּיתוֹ?
וּמֵנִיחַ אֶת הַמַּעוֹת וְאוֹמֵר:
כָּל הַנִּלְקָט מִזֶּה מְחַלֵּל עַל הַמַּעוֹת הָאֵלֶּה, בְּכַךְ וּבְכַךְ סֵלִים בְּסֵלַע:

Comment rachète-t-on les fruits de la quatrième année ? On présente le panier [de fruits] à l'estimation de trois [experts] en leur disant : 'combien quelqu'un voudrait-il en racheter pour un sela' à condition de prendre les dépenses à sa charge ?' Puis il dépose la somme et dit : 'tout ce qui sera cueilli de ces fruits est déclaré racheté par cet argent à raison de tant et tant de paniers pour un sela'.



Questions au Rav Dayan (tome 5)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions